

AU CONSEIL DE GUERRE DE LILLE

Une affaire d'intelligences avec l'ennemi à Douai

Masclat, Lefèvre et Renaud devant leurs juges

Hier ont commencé devant le Conseil de Guerre de Lille les débats de l'affaire d'intelligences avec l'ennemi où sont inculpés Arthur Masclat, négociant, âgé de 44 ans, demeurant rue du Bloc, à Douai; Camille Lefèvre, mineur, 33 ans, 3, rue de Cambrai, à Douai, et un sieur Jules Billel, leur complice, inculpés d'intelligences avec l'ennemi.

LA PREVENTION

Le rapport de M. le lieutenant Zwilling, qui ne contient pas moins d'une quarantaine de feuillets, relatant les faits qui ont été dénoncés aux autorités allemandes les personnes qui les avaient aidés à quitter Douai en vue de se réfugier à l'étranger, et en suite en France libre.

Le 25 mars 1917, Renaud, Lefèvre et Masclat après avoir répondu à l'appel ordonné par le commandant, décidèrent de quitter Douai. Préalablement, ils étaient entrés en rapport avec une dame Bajoux, qui avait la réputation de favoriser l'évasion des Français. Au cours de cette dernière, qui résida à ce moment-là à Dechy, il fut convenu qu'en l'absence du guide habituel, un sieur Placart, ce serait Renaud qui, connaissant le pays, serait chargé de guider le convoi; il lui fut remis, à l'issue de la conférence, un dossier contenant les noms de Renaud, Lefèvre, Masclat, et un sieur Jules Billel, passèrent la nuit chez un brave cultivateur, du nom de Castermann, qui leur avait été désigné. Au lever du jour, ce dernier leur remit un dossier contenant les noms de Renaud, Lefèvre, Masclat, et un sieur Jules Billel, qui, à l'aide de quelques planches placées sur un ruisseau, « le Placart », leur permit de franchir la frontière belge.

La cravane, après un court trajet, fut arrêtée à Leuze, où la prisonnière approcha aux yeux surpris d'aujourd'hui d'avoir, au début de leur captivité, à la prison de Ath, dénoncé les organisateurs de leur fuite.

Les faits étant passés à Douai, les inculpés furent ramenés à la prison de Guincy, où les juges ont interrogé les personnes qui ont pu leur donner des renseignements.

C'est ainsi que, devant un conseil de guerre allemand, en 1917, comparurent : Mme Bajoux, qui fut condamnée à mort et dont la peine fut commuée en celle des travaux forcés perpétuels; Billel et Masclat à 15 ans de travaux forcés; Renaud, Lefèvre, Placart, Castermann et Mme Vandenberghe, à 10 ans de la même peine.

L'AUDIENCE

L'audience s'ouvre à 13 h. 30, sous la présidence de M. le colonel Rousseau. M. le commandant Weber, assisté de M. l'adjoint-greffier Cloude, occupe le siège de commissaire du Gouvernement. Au banc de la défense se trouvent M. Bruckers d'Aligo pour Renaud, M. Moilly pour Masclat, et M. Hérold pour Lefèvre.

Dès le début des débats, on a nettement l'impression que cette affaire a été considérablement grossie. N'a-t-on pas, en effet, parlé d'un rapprochement — si lointain soit-il — avec deux causes de la même nature, longtemps compromises, en l'espèce, Richard et Wiert.

Malgré que l'honorable Castermann soit décrié en captivité, les faits reprochés au prévenu sont de faible importance, par rapport aux deux dénonciateurs dont nous venons de rappeler les noms. D'autre part, il est décevant de voir certains des témoins cités par l'accusation ne donner pas l'impression de sincérité qu'on attendait d'une déposition devant un conseil de guerre, ou ne soit pas devant un conseil de guerre, ou ne soit pas devant un conseil de guerre, ou ne soit pas devant un conseil de guerre.

LES INTERROGATOIRES

Les trois prévenus se défendent simplement, mais très habilement. Renaud affirme qu'il n'a rien dévolé aux Allemands en ce qui concerne sa tentative d'évasion, en Hollande, et que lors de son premier interrogatoire l'officier instructeur était parfaitement renseigné sur l'affaire. Il reconnaît toutefois avoir endossé par force un uniforme allemand et d'être allé en auto avec des policiers pour reconnaître le domicile de M. Castermann. Il affirme d'ailleurs avoir essayé d'égarer le chauffeur, qui n'aurait trouvé l'adresse exacte de Castermann que sur l'indication d'un jeune paysan dont le nom est Delagrangue.

Masclat se défend également avec énergie d'avoir dénoncé qui que ce soit. A l'occasion de son départ de Douai pour revenir en France, il proteste contre l'accusation portée contre sa détention, au sujet de laquelle il a demandé d'avoir été dénoncé comme quelconque d'agent pour obtenir des Allemands sa mise en liberté, après sa condamnation par le Conseil de guerre de Douai.

En ce qui concerne les 61.854 francs dont il était porteur, Renaud déclare qu'il n'a rien déposé, et qu'il a déclaré qu'il avait une somme destinée par lui au paiement d'une usine dont il venait de se rendre acquéreur à Leuze, par l'intermédiaire de M. Gosselin, notaire.

Lefèvre affirme que les Allemands ont connu leur véritable identité, malgré leurs noms d'emprunt, parce que Masclat était porteur de son livret militaire, et que très affligé de savoir prisonnier son jeune fils qui souffrait du manque de nourriture, il avait révélé leur plan à l'ennemi. Il déclara qu'il n'a rien déposé, et qu'il a déclaré qu'il avait une somme destinée par lui au paiement d'une usine dont il venait de se rendre acquéreur à Leuze, par l'intermédiaire de M. Gosselin, notaire.

LES TERNONAGES

Jules Billel, 45 ans, garçon de recettes, à Paris, souleva des déclarations bizarres devant le Conseil de guerre. M. le lieutenant Zwilling, qui faisait partie du conseil, et suppose qu'il a été dénoncé par ses compagnons de route, ayant eu à la prison d'Ath, Renaud indiquant aux Allemands, sur une carte d'identité, l'adresse de son domicile depuis le départ de Douai jusqu'à Leuze.

M. le colonel Rousseau demanda au témoin si dernièrement il n'a pas été sollicité pour faire une déposition sur l'affaire de Masclat, et, en particulier, si il n'a pas reçu une lettre de son fils, dans laquelle il lui demandait d'expliquer ses déclarations. M. Moilly réclama la lecture de la lettre qui a été écrite à Billel, et qui n'avait pour but que la manifestation de la vérité, au sujet d'une demande de mise en liberté présentée par son fils, qu'il n'a pas reçu de réponse. Billel déclara qu'il n'a rien déposé, et qu'il a déclaré qu'il avait une somme destinée par lui au paiement d'une usine dont il venait de se rendre acquéreur à Leuze, par l'intermédiaire de M. Gosselin, notaire.

M. Paul Bourgeois, employé à la Société Générale d'Entreprises, rue de l'Alma, 189, a constaté la disparition de sa bicyclette qu'il avait placée dans le garage intérieur de cet établissement.

M. Paul Bourgeois, employé à la Société Générale d'Entreprises, rue de l'Alma, 189, a constaté la disparition de sa bicyclette qu'il avait placée dans le garage intérieur de cet établissement.

M. Paul Bourgeois, employé à la Société Générale d'Entreprises, rue de l'Alma, 189, a constaté la disparition de sa bicyclette qu'il avait placée dans le garage intérieur de cet établissement.

M. Paul Bourgeois, employé à la Société Générale d'Entreprises, rue de l'Alma, 189, a constaté la disparition de sa bicyclette qu'il avait placée dans le garage intérieur de cet établissement.

LILLE

Le tricet de laine blanche

« Ah, ça ne va pas les affaires ? » « Non, pas très fort, non. Je n'ai pas parlé pas, et j'espère, de surcroît, à tourner dans mon comptoir comme une découverte... » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

LES ANS ENTE

Une interpellation de Saint-Venant au Ministre du Travail

Saint-Venant a adressé la lettre suivante au Président de la Chambre des Députés : Monsieur le Président, J'ai l'honneur de déposer sur votre bureau une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

M. le Ministre du Travail, Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail, sur le sujet que j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

LE TRICET DE LAINE BLANCHE

Le tricet de laine blanche

« Ah, ça ne va pas les affaires ? » « Non, pas très fort, non. Je n'ai pas parlé pas, et j'espère, de surcroît, à tourner dans mon comptoir comme une découverte... » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

« C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? » « C'est ça, je t'en prie, quel est ton métier ? »

THEATRES, CINEMAS & CONCERTS

Théâtre municipal

Samedi, LAMME, opéra-comique de Léon Delibes, avec les concours de Mlle Marthe Lutz (Lamé), de MM. Anselmi et Bernard Bézard. La location s'ouvre aujourd'hui à 11 heures. Dimanche, en matinée, LES OUVRIERS, et en soirée, MARZELLE NITOUËTE.

THEATRE DE L'UNION

TOUS LES JOURS A 7 HEURES 1/2. DIMANCHE, JEUDI ET FÊTES A 8 HEURES. MATINES A 2 h. 1/2. SOIRES A 7 h. 1/2.

Omnia Pathé

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS. Tous les soirs, Représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), Matinée à 3 h. 1/2.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART

NOMINATION. — M. Werquin, receveur budgétaire et débitant de tabac à Dunkerque (3^e catégorie), et nommé en la même qualité à Lambersart, catégorie hors classe.

BERSE

L'HEURE DE LA RETRAITE. — Pour fermeture tardive de locaux de boissons, MM. Joly et Descamps se voient dresser contravention.

Le nouveau Sous-Préfet de Hazebrouck

Paris, 20 janvier. — Est nommé sous-préfet de Hazebrouck, M. Charbonnier, Sous-Préfet de Senlis.

La Vie Ouvrière

SYNDICAT DE LA CHAPELIERIE ET CASQUETTERIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Les ouvriers et ouvrières sans travail sont priés de se présenter chez le Secrétaire, 31, Square Roguier, pour toucher un secours de chômage.

Les camarades Pruvost et Descamps y prendront la parole.

Tous les ouvriers, syndiqués ou non, sont invités à assister à cette conférence.

Pour la Commission: DUMONT G.

Convocations

CHAMBRES SYNDICALES DES OUVRIERS ET OUVRIÈRES DE L'IMPRIMERIE

Afin de connaître les résultats et décisions de la nouvelle réunion des Délégués des ouvriers et ouvrières de l'Assemblée générale extraordinaire aura lieu, après-demain vendredi 21 janvier, à six heures très précises du soir, dans la Salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

La présence de tous est indispensable, en raison des décisions importantes à prendre.

La carte syndicale sera exigée à l'entrée.

L. MASSON, secrétaire général.

REUNION DU COMITE SYNDICAL DES TYPOS

Les membres du Comité sont priés d'être présents le même jour, à 6 heures.

AUX OUVRIERS DU GAZ

Samedi 20 janvier, à 5 h. 30, Grande Route de Béthune, 224, réunion pour tous les ouvriers du gaz de l'usine de Loos. Présence indispensable l'ordre du jour à discuter étant très important.

Tribune Politique

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O.)

SECTION D'HELLEMMES

Tous les camarades de la section restés fidèles au vieux Parti et au pacte d'unité sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi 21 janvier, à 7 heures du soir, salle Triboulet, angle des rues Guesquières et Jules Ferry.

Ordre du jour : Nomination de la Commission. — Gausier par un camarade. — Questions diverses.

Le Comité provisoire.

P. S. — Les camarades qui ne pourront assister à la réunion sont invités à envoyer leur adhésion au camarade Triboulet, rue Guesquières, à Hellemmes.

LOOS

Les membres de la section de Loos du Parti Socialiste sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi 21 janvier, à 9 h. 30 du matin au siège, chez Gery Raëls, 30 rue de l'Égalité.

Le secrétaire : GÉRY Raëls.

SECTION DE LOOSME

Les membres de la section de Loosme sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi 21 janvier, à 9 heures du soir, salle Triboulet, angle des rues Guesquières et Jules Ferry.

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O.)

SECTION DE LILLE

Le Comité de Lille (S. F. I. O.) invite les membres de la section à assister à la réunion qui aura lieu samedi 21 janvier, à 7 heures du soir, au siège du Comité, 127, rue d'Aras, où les adhésions sont reçues.

Ordre du jour : Nomination des délégués pour la Commission administrative et le Congrès du 30 janvier.

FORCES INCONNUES

LES FORCES INCONNUES, 127, rue d'Aras, ont l'honneur de vous adresser ci-dessous une demande d'interpellation à M. le Ministre du Travail,